

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du **16 avril 2012**

Délibération n° 2012-2959

commission principale : proximité et environnement

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : Grand projet transport fluvial - Réalisation d'une exposition d'actions de médiation et d'une rencontre territoriale - Attribution d'une subvention à la Maison du fleuve Rhône

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Rapporteur : Monsieur Millet

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 6 avril 2012

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 18 avril 2012

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Daclin, Calvel, Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Vesco, Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Albrand, Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benekadi, MM. Bernard B., Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Brolquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mme Chevallier, MM. Cochet, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Forissier, Galliano, Genin, Gentilini, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Le Bouhart, Lelièvre, Léonard, Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Lyonnet, Martinez, Millet, Muet, Ollivier, Mmes Palleja, Perrin-Gilbert, MM. Petit, Pili, Pillon, Plazzi, Quiniou, Réale, Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Serres, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touleron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, MM. Vaté, Vergiat, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Mme Yéréman.

Absents excusés : M. Charrier (pouvoir à Mme Besson), Mme Vullien (pouvoir à M. Bouju), M. Desseigne (pouvoir à M. Reppelin), Mme Peytavin (pouvoir à M. Thivillier), M. Blein (pouvoir à M. Serres), Mmes Frih (pouvoir à M. Arrue), Bocquet (pouvoir à M. Forissier), Chevassus-Masia (pouvoir à M. Barthélémy), MM. Corazzol (pouvoir à M. Philip), David G. (pouvoir à M. Roche), Flaconnèche (pouvoir à Mme Tifra), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Fournel (pouvoir à M. Touleron), Geourjon (pouvoir à M. Augoyard), Mme Lépine (pouvoir à M. Buffet), M. Morales (pouvoir à M. Uhlrich), Mmes Pesson (pouvoir à M. Martinez), Revel (pouvoir à Mme Cardona), M. Vurpas (pouvoir à M. Barral).

Absents non excusés : Mme Bab-Hamed, MM. Lebuhotel, Longueval, Louis, Nissanian.

Séance publique du 16 avril 2012**Délibération n° 2012-2959**

commission principale : proximité et environnement

objet : **Grand projet transport fluvial - Réalisation d'une exposition d'actions de médiation et d'une rencontre territoriale - Attribution d'une subvention à la Maison du fleuve Rhône**

service : Délégation générale au développement urbain - Direction de la planification et des politiques d'agglomération

Le Conseil,

Vu le rapport du 28 mars 2012, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

L'association Maison du fleuve Rhône, basée à Givors, a proposé, dans le cadre du volet culture et patrimoine du plan Rhône, un dispositif de sensibilisation aux enjeux que représente le transport fluvial de l'axe Rhône-Saône, baptisé grand projet transport fluvial 2012-2013.

Elle a sollicité l'ensemble des partenaires concernés par le fleuve et le transport fluvial pour participer à ce projet sur les actions qui concernent directement l'agglomération lyonnaise.

Le projet part du constat que le transport fluvial constitue un patrimoine et un univers professionnel méconnus alors que son développement est aujourd'hui un enjeu majeur. Il vise donc à faire connaître le transport fluvial au plus grand nombre à travers une approche historique mais aussi contemporaine et humaine.

Les objectifs poursuivis s'organisent autour de 3 axes complémentaires :

- faire connaître le transport fluvial, ses enjeux et ses problématiques contemporaines,
- faire se rencontrer les gens à terre et les gens de l'eau,
- donner à voir le transport fluvial d'un point de vue culturel et patrimonial.

Le projet est composé de différentes actions et événements, organisés sur 2 ans et reposant sur :

- une exposition-événement : idées-barge,
- des actions culturelles de médiation grand public en accompagnement de l'exposition,
- des rencontres territoriales (dont une à Lyon),
- une exposition itinérante "chiffres clés et idées reçues",
- une opération d'étiquetage de produits acheminés par voie fluviale,
- des actions de communication : publications, événements, etc.

Dans le cadre de sa politique ambitieuse de reconquête du Rhône et de la Saône, la Communauté urbaine de Lyon est amené à intégrer et promouvoir une approche globale des fleuves en investissant des champs nouveaux qui ont un impact sur le développement de l'agglomération et qui ont un rôle en matière de construction métropolitaine. Le transport fluvial est de ceux-là et les problématiques sont nombreuses : élaboration d'un schéma portuaire métropolitain, rôle du transport fluvial dans la logistique urbaine de proximité et intérêt d'aménager des quais polyvalents, impact du développement du transport fluvial dans la traversée de l'agglomération, projet de remise en navigation du Rhône amont, prise en compte du transport fluvial dans les marchés publics, etc.

De plus, le schéma de cohérence territoriale (SCOT) de l'agglomération lyonnaise mais aussi la démarche communautaire Lyon 2020, au travers de la vision métropolitaine définie en 2007, ont clairement identifié le transport fluvial comme axe de développement permettant notamment d'optimiser l'usage du transport routier.

La Communauté urbaine souhaite s'impliquer davantage aux côtés des acteurs concernés et participer, avec eux, aux actions de médiation.

Il est proposé que la Communauté urbaine participe au grand projet de transport fluvial aux côtés des différents partenaires du plan Rhône, en finançant 2 projets qui concernent le territoire communautaire :

- la création et la mise en œuvre d'une exposition-événement : idées-barge qui s'installera en octobre 2012 dans la maison du fleuve Rhône à Givors et renouvellera pour au moins 2 ans l'exposition actuelle, mise en place il y a 3 ans, ainsi que 7 actions de médiation à destination du grand public (adultes et enfants) liées à l'exposition : journées européennes du patrimoine, fête de la science, balade en vélo, balade urbaine, après-midi en famille, rendez-vous du fleuve et kit de médiation,
- l'organisation d'une rencontre territoriale du transport fluvial à Lyon visant à faire se rencontrer les acteurs économiques du transport fluvial, les jeunes (scolaires, étudiants, etc.), les élus et techniciens.

En accompagnement des autres cofinanceurs, il est proposé d'accorder un soutien financier à hauteur de 30 000 € soit 11 % d'un montant global de 273 460 €, se répartissant comme suit :

- 25 000 € pour l'exposition et les actions de médiation, pour un montant total de 236 460 €,
- 5 000 € pour l'organisation de la rencontre territoriale du transport fluvial, pour un montant total de 37 000 €.

Le plan de financement prévisionnel est le suivant :

Dépenses		Recettes		
Libellé	Montant (en €)	Libellé	Montant (en €)	Répartition (en %)
<i>réalisation de l'exposition "idées-barges"</i>	133 150	Europe fonds européen de développement régional (FEDER)	49 786	18
<i>équipe opérationnelle</i>	64 410	Région Rhône-Alpes	64 174	23
<i>droits exposition et reproduction</i>	3 800	Région Languedoc-Roussillon	7 500	3
<i>déplacements</i>	3 900	État Ministère de la Culture	10 000	4
<i>communication</i>	9 010	État-Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Rhône-Alpes	40 000	15
<i>autres</i>	2 190	Voies navigables de France (VNF)	15 000	5
sous-total exposition "idées-barges"	216 460	Compagnie nationale du Rhône (CNR)	45 000	16
<i>organisation</i>	11 270	Chambre de commerce et d'industrie (CCI) Lyon	5 000	2
<i>animation</i>	18 230	Ville de Givors	5 000	2
<i>communication</i>	2 300	Bateau école Montélimar	2 000	1
<i>autres</i>	3 200	Communauté urbaine de Lyon	30 000	11
sous-total rencontre territoriale	37 000			
action grand public	20 000			
Total	273 460	Total	273 460	100

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission proximité et environnement ;

DELIBERE**1° - Approuve :**

a) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant maximum de 30 000 € à la Maison du fleuve Rhône dans le cadre de la participation financière de la Communauté urbaine de Lyon à 2 actions du grand projet de transport fluvial : l'exposition idées-barge et les actions de médiation ainsi que l'organisation d'une rencontre territoriale,

b) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et la Maison du fleuve Rhône définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Les dépenses de fonctionnement correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal - exercices 2012 et 2013 - compte 6574 - fonction 831 - opération n° 0P27O2296.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le Président,
pour le Président,

Reçu au contrôle de légalité le : 18 avril 2012.